

**De l'enseignement des langues de spécialité à l'enseignement de la traduction spécialisée:  
le cas de l'acquis communautaire en roumain  
Deliana VASILIU, Académie d'Etudes Economiques, Bucarest (Roumanie)**

**Notice biographique / Notiță biografică**

*Maître de conférences dans le cadre du Département du Français des Affaires. Stages et formation complémentaire : Stage Rifa/Union Latine, Gestion électronique et partage de documents, Bucarest, 2005 ; Stage Rifa/Union Latine, Structuration et conversion de ressources textuelles et terminologiques, ASE, Bucarest, 2004 ; Bourse de traduction, Ministère de la Culture, France, 1997 et 2006 ; Stage de terminologie/traduction, Université Rennes II, France, 1995 ; Stage de terminologie économique și informatique, Braşov, 1993.*

*Domaines : linguistique appliquée à la didactique des langues modernes, théorie du texte, théorie de la lecture.*

*Activités principales : auteur de traductions (une vingtaine de volumes) et membre de l'équipe de traducteurs-réviseurs de la société «Diamondo» pour l'acquis communautaire en roumain (2002 à 2005). Auteur d'articles, études, essais parus dans des revues de spécialité et le volume Les Voix de la Lecture. Le scénario inconscient de l'opération critique, Editura Trei, 2000.*

**Résumé / Rezumat**

Issue d'une expérience didactique complexe, parfois tâtonnante, mais enrichissante à plus d'un titre, la réflexion proposée sous ce titre s'attachera à cibler les défis et les enjeux actuels d'une formation à la traduction de l'acquis communautaire, destinée à des étudiants en économie et mise en place dans une école supérieure de commerce.

Ce cadre concret d'enseignement-apprentissage de la traduction spécialisée fournira donc les préalables d'un débat qui s'ingéniera à passer outre pour porter principalement sur la didactique de la traduction spécialisée. C'est, à notre sens, un angle d'approche qui semble inciter à une analyse plus poussée et autrement nuancée de la problématique à laquelle est confronté le formateur soucieux et désireux de construire un parcours pédagogique réaliste et responsable en la matière.

En effet, deux seraient les arguments qui viendraient étayer une telle lecture.

En premier lieu, la nécessaire construction d'une pédagogie de la traduction de l'acquis communautaire au carrefour des communautés professionnelles, parties prenantes à la pratique traductive elle-même. Et, par voie de conséquence, ses retombées sur la démarche empruntée, notamment sur les étapes qui échelonnent le parcours de formation, à savoir, Terminologie-Traduction-Révision (cette dernière aussi bien linguistique que juridique ou autre). Il s'agit en fait et pour le cas de figure proposé de parvenir à transformer en atouts les écueils d'une formation interdisciplinaire où, en vue d'assurer le Contrôle Qualité, la compétence linguistique devrait se conjuguer au mieux avec le savoir des professionnels relevant de différents domaines de référence.

Ensuite, pour ce qui est de l'acquis communautaire, il est à retenir que son propre n'est autre que de mettre en contact, d'assurer une compréhension et une action unitaires dans des communautés linguistiques, culturelles, ethniques et/ou nationales diverses, sinon distinctes, voire différentes. Et cela à travers le produit traductif lui-même. Car le défi d'ordre linguistique et, par delà, traductologique de l'harmonisation des législations européennes consiste justement à offrir aux Européens des textes capables de produire dans presque tous les domaines de la vie économique, sociale, culturelle et politique les même effets juridiques.

À l'heure de l'Europe, tel pourrait être le double défi, linguistique et domanial, à relever afin d'améliorer une formation interdisciplinaire sûrement porteuse sur le marché du travail de demain.

